



VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES POUR PERSONNES SOURDES AVEC HANDICAP(S)

Encadrement :

5 animateurs pratiquant tous la Langue des Signes Française et sensibilisés au(x) handicap(s) associé(s) pour accompagner 12 vacanciers.

Hébergement et équipements adaptés : Dans une propriété privée à l'ombre d'une pinède

- 2 bungalows avec chambres simples et doubles dont 2 chambres avec salle de bain équipées pour personnes à mobilité réduite, kitchenette et grand séjour pour des petits déjeuners ou soirées tranquilles
- Et aussi un espace commun équipé d'une cuisine et d'une salle à manger de 25 couverts, ainsi que d'une salle d'activités.
- Les locaux sont repérés grâce à des pictogrammes, des photos, des signes, de façon à ce que chacun des vacanciers vive au mieux dans la structure.
- Sur place, nous disposons aussi d'une connexion Internet, d'ordinateurs munis de webcam, de 2 minibus, de vélos et tandem, d'un tire à l'eau etc...

Activités :

Découverte de la presqu'île, visite des villages de pêcheurs, du phare, plage, vélos et tandems, jeu de boules, jeux de société, farniente, marchés quotidiens, balade en bateau (sous réserve), activités créatives, jeux d'extérieur...etc.
Implication des vacanciers à la cuisine et aux tâches collectives.

Séjours à la Villa MONTFORT Cap-Ferret (33)

☀ 8 jours du 11 juillet au 18 juillet 2015
CF1 : 650 € : **Enfants (8 à 13 ans)**
Avec assurance annulation - CF1A : 680 €

☀ 11 jours du 18 juillet au 28 juillet 2015
CF2 : 920 € : **Adolescents (14 à 17 ans)**
Avec assurance annulation - CF2A : 950 €

☀ 11 jours du 29 juillet au 8 août 2015
CF3 : 920 € : **Adultes (18 ans et +)**
Avec assurance annulation - CF3A : 950 €

☀ 11 jours du 8 août au 18 août 2015
CF4 : 920 € : **Adultes (18 ans et +)**
Avec assurance annulation - CF4A : 950 €

Le tarif comprend :

l'hébergement, les repas, les activités, l'encadrement, les assurances.

Ne sont pas compris :

les frais médicaux et les dépenses personnelles.

L'acheminement :

Navette SURDIVAC entre la gare de Bordeaux et la Villa Montfort possible (**supplément de 15€**)

Seulement 12 places !

Autonomie :

Se référer à la grille du CNLTA, cases grisées. Des possibilités d'aides financières existent En fonction de vos revenus auprès des M.D.P.H., des Conseils Régionaux, Départementaux, des municipalités, auprès de la C.A.F., de la M.S.A., des associations caritatives, etc...



Chèques vacances acceptés

Pour s'inscrire aux séjours CF1,2,3,4

1 - Appelez le **06.58.48.22.76** pour savoir s'il y a des places sur le séjour.

2 - Un bulletin d'inscription, un questionnaire et nos conditions générales vous seront adressés

Attention : à réception de ces documents vous avez 3 semaines pour confirmer votre inscription comme indiqué ci-dessous :

3 - Pour que votre réservation soit prise en compte, vous devez :

- Compléter et signer le bulletin d'inscription, le questionnaire et les conditions générales en 2 exemplaires

- Joindre une photo d'identité récente (cf. bulletin d'inscription)

- Joindre un chèque d'acompte de 150€ à l'ordre de SURDIVAC

- Joindre un chèque d'un montant de 20€ correspondant à la cotisation à l'ordre de SURDIVAC

4 - A réception, votre dossier d'inscription sera étudié. Si il est retenu, nous vous adresserons la confirmation d'inscription sous 8 jours et nous encaisserons les chèques. Une fiche de solde vous sera également envoyée.

5 - Le séjour doit être **impérativement** réglé 1 mois avant le départ. Dans le cas contraire, **l'inscription s'annule d'elle même**, sans autre avertissement, et des frais de dossier (cf. conditions générales) sont retenus.



En quelques chiffres

Association à but non lucratif, créée en 2009 à Bordeaux par des professionnels du secteur médico-social travaillant auprès de personnes sourdes avec handicap associé.

Chaque été, **SURDIVAC** permet à 50 personnes de partir en vacances





Pour qui et pourquoi ?

Surdivac a été créée pour répondre à une demande importante de vacances adaptées pour des personnes sourdes avec handicap(s) associé(s).

- Les séjours s'adressent à **des enfants (8 à 13 ans), des adolescents (14 à 17 ans) ou des adultes sourds** présentant des handicaps associés.
- Surdivac propose des séjours au cours desquels chacun pourra profiter, à son rythme, de vacances alliant plaisir, détente et convivialité, autour de découvertes et d'activités adaptées.
- **Le bon déroulement de nos séjours est garanti par notre volonté de constituer des équipes d'encadrement pratiquant la Langue des Signes, sensibilisées au(x) handicap(s) associé(s), compétentes et responsables.**

Notre objectif est d'offrir à chacun des vacances réussies

Grille du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté (CNLTA)			
AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE *
A Bonne autonomie. Sociable, dynamique, participe,... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problème moteur. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, Ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...) Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.	2 Pas de problème moteur. Se déplace sans difficultés pour de petites « promenades ». « Fatigable »	2 Comportement ritualisé repérable. Instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale mais langage pauvre
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide « ponctuelle » d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.
D Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.	4 Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendance d'une tierce personne.		
* Langue des Signes et/ou langue orale			

Siège Social : 154 Boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux
 Tél : 06.58.48.22.76 - Courriel : contact@surdivac.com - <http://www.surdivac.com>
 Association Loi 1901 - SIRET : 520 042 011 00020
 Agrément Vacances Adaptées Organisées N° AG03313002
 Association de Tourisme agréée N° IM033100014

Séjour en Crète dans la région d'Héraklion Adultes (18 ans et +)

☀ 10 jours du 9 août au 18 août 2015 - CF5 : 1400 €

(vol aller Bordeaux/Héraklion le 10 août et vol retour Héraklion/Bordeaux le 17 août)

Avec assurance annulation
CF5A : 1450 €

Le tarif comprend :

le vol, l'hébergement et les repas pour les nuits du premier et dernier jours à Bordeaux, l'hébergement en Crète dans un hôtel-club en pension complète, les activités et sorties, l'encadrement, les assurances.

Ne sont pas compris :

les frais médicaux et les dépenses personnelles.

Descriptif :

A 24 Km d'Héraklion, 1,5 Km de la station balnéaire et d'Hersonnissos, l'hôtel offre une superbe vue sur la région et sa côte, des chambres doubles (lits jumeaux) climatisées avec terrasse ou balcon.



programme : farniente à la plage (à 650 m), activités à l'hôtel, sorties, balade en bateau, découverte de la région (villages traditionnels, Héraklion ...).

Inscription :

Seulement **8 places**, Clôture des inscriptions **le 6 mars** (si moins de 8 personnes sont inscrites à cette date, nous serons dans l'obligation d'annuler le séjour)

Pour les modalités d'inscription, appelez le 06.58.48.22.76

Autonomie : A.1.1.1 (Se référer à la grille du CNLTA)